



Éco-Parlement des jeunes[®]

APPEL A PROJET EPj

2018/2019



CONTEXTE

Depuis 2003, en partenariat avec le Réseau Ecole et Nature (REN), le réseau national d'éducation à l'environnement et au développement durable, CITEO, éco-organisme qui assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers, a mis en œuvre le dispositif éducatif «Eco-Parlement des jeunes[®]» (EPj). En 2017, dans une optique de développement de l'EPj à d'autres partenaires et thématiques en lien avec l'éducation à l'environnement et au développement durable, CITEO a cédé la marque « Eco-Parlement des jeunes » au Réseau Ecole et Nature.

L'EPj est riche de son histoire, d'abord international, puis national, il est désormais territorial au plus proche des acteurs. Les jeunes, encadrés par leurs enseignants, accompagnés par des animateurs professionnels en EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable), suivent la méthodologie de l'EPj tout en développant leur propre projet éducatif sur les déchets et d'autres thématiques environnementales. Chaque projet a son propre objectif de production qui s'adresse aux décideurs locaux. Le projet conduit à la réalisation d'actions proposées par les jeunes.

La diversité des contextes des EPj menés (porteurs de projet, participants, partenaires, situations pédagogiques, enjeux territoriaux...) et la diversité des productions finales des jeunes témoignent de la richesse du dispositif

Depuis 2013, un accompagnement est assuré par des « accompagnateurs de projet ». Coordonnés par le REN, ils appuient les porteurs de projet dans la mise en œuvre de leur EPj. Une procédure d'appel à projet permet aux porteurs de projet retenus d'obtenir une bourse attribuée par CITEO, le montant de cette bourse pour la période 2018-2019 est de maximum 5.000 €, dont 1.500 € assurés sur 2018 et 3.500 € prévisionnels sur 2019.

Le soutien forfaitaire de CITEO est apporté la 1ère année et la 2ème année comme soutien de type "Coup de pouce" pour entrer dans le dispositif EPj. Il a vocation à être complémentaire à d'autres sources de financement.

FONDAMENTAUX DE L'ECO-PARLEMENT DES JEUNES[®]

L'Eco-Parlement des jeunes[®] est un dispositif qui rassemble des acteurs d'un territoire autour d'un dessein commun. Il est engageant pour tous : en premier lieu les jeunes, mais également les adultes encadrants (enseignants, éducateurs...), les collectivités, les entreprises... Chacun de ces acteurs est valorisé par sa participation à un dispositif qui contribue au développement des valeurs de responsabilité, de gouvernance, de citoyenneté.

L'EPj tend à mettre en réseau des classes ou des groupes de jeunes avec d'autres acteurs du territoire, collectivités, associations, entreprises, pour construire collectivement une production en faveur de l'environnement et du développement durable.

L'EPj se base sur une démarche de projet impliquante et sur les principes de la démocratie participative où chacun peut s'exprimer, débattre et où les décisions sont prises de façon concertée.

Les jeunes sont accompagnés par des éducateurs à l'environnement et au développement durable.

Objectifs pédagogiques

Pour un jeune, participer à un EPj c'est :

- être acteur d'un projet au sein de son territoire,
- argumenter, débattre, confronter des idées,
- se forger un esprit critique,
- respecter « l'autre » avec ses différences,
- avoir une vision plus large des enjeux environnementaux,
- réaliser une action collective,
- prendre conscience des principes qui organisent la relation de l'individu à l'État et à la société.

Grandes étapes d'une démarche EPj

- Les partenaires du projet proposent aux jeunes, de manière concertée, de réaliser des actions concrètes pour leur territoire en lien avec une ou plusieurs thématiques environnementales (les déchets, l'eau, l'énergie, l'alimentation...).
- Les jeunes approfondissent ces thématiques, établissent un diagnostic territorial et précisent les actions qu'ils souhaitent mettre en place en fonction des enjeux qu'ils ont identifiés.
- Des échanges avec des adultes permettent aux jeunes de mieux appréhender la faisabilité de leur proposition et d'être plus en adéquation avec les réalités territoriales.
- Les jeunes réalisent et présentent leur production aux élus locaux et autres acteurs, si possible lors d'un événement participatif.

BENEFICIAIRES ET PARTICIPANTS

Les jeunes

Comme cela est rappelé en introduction du livret de proposition des Assises de l'EEDD de 2013, « la participation active et reconnue des jeunes constitue un levier essentiel dans la prise en compte du développement durable. En ce sens, l'EEDD peut aider à repenser l'éducation, en permettant aux enfants, adolescents et jeunes adultes de s'impliquer dans la vie de leurs territoires. En leur donnant les moyens de prendre des initiatives et d'agir avec les autres. »

Le dispositif s'adresse à des groupes de jeunes jusqu'à 25 ans. L'implication des jeunes s'appuie sur des temps formels et/ou informels :

- jeunes : scolaires, extra et péri-scolaires, club environnement, groupe avec un noyau dur qui peut aussi s'ouvrir à d'autres jeunes sur des temps forts...
- jeunes adultes : étudiants, foyers de jeunes travailleurs, jeunes adultes accompagnés dans leur entrée dans la vie, impliqués dans les structures étudiantes...

LES ETAPES DE L'APPEL A PROJET

• 1. Dépôt des dossiers

Le dépôt du dossier est à faire pour le mardi 24 juillet 2018 en version informatique via un formulaire qui reprend les grandes lignes du projet auquel pourra être joint tous les documents qui vous semblent pertinents pour la bonne compréhension du projet.

Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à contacter Isabelle Lépeule, par courriel : isabelle.lepeule@ecole-et-nature.org ou tel : 06.30.65.00.31

• 2. Vérification de la conformité des dossiers

A réception du dossier, une première lecture du dossier est effectuée pour en vérifier la conformité. Le REN peut être amené à vous recontacter en cas de besoin de précision.

• 3. Sélection des projets

Le projet doit :

- mettre en réseau des groupes de jeunes répartis sur un territoire pour réaliser une production collective (avec un minimum de 100 jeunes impliqués sur l'année 2018-2019 ;
- être mis en place sur un territoire défini ;
- concerner l'environnement et le développement durable ;
- traiter en partie de la thématique « déchets », notamment du tri et du recyclage des déchets ménagers ;
- prévoir une présentation de la production aux acteurs du territoire ayant participé au projet si possible lors d'un événement final ;
- être conduit en multipartenariat : collectivité(s), établissement(s) public(s), association(s), entreprise(s). Les différents partenaires pourront être réunis en un comité de pilotage du projet ;
- préciser la méthode d'évaluation du projet.

Par ailleurs,

- la structure porteuse du projet doit être adhérente au REN (merci de nous contacter si ce n'est pas le cas) ;
- le porteur de projet doit avoir la compétence « éducation à l'environnement » ;
- le porteur de projet s'engage à participer à la dynamique nationale du dispositif : communiquer sur le projet et le dispositif, partager le vécu tout au long du projet, mutualiser les pratiques... Cette mise en réseau des porteurs de projet démarrera par une formation annuelle les 13 et 14 septembre 2018 à Paris.

La confirmation de la sélection des projets sera indiquée aux porteurs de projet à partir du 3 septembre.

- **4. Formation des porteurs de projets**

Les porteurs de projet doivent participer à une formation ayant pour objectifs de favoriser l'appropriation du dispositif et de permettre aux futurs acteurs de se faire une culture commune de l'EPj. Les dates prévues sont les 13 et 14 septembre à Paris. Une demande de prise en charge par la formation professionnelle est en cours.

- **5. Conventionnement et lancement des actions**

Une convention de partenariat sera signée avec les porteurs de projet retenus pour contractualiser les engagements des différentes parties.

Si cet appel à projet vous intéresse, s'il fait écho à une dynamique de projet en cours que l'EPj pourrait valoriser, appuyer... alors n'hésitez pas à contacter Isabelle Lépeule afin de répondre à vos questions et vous accompagner dès la phase de réflexion de l'inscription de votre projet dans le dispositif EPj.

Contact : isabelle.lepeule@ecole-et-nature.org - Tel : 06 30 65 00 31